

Fini les projets de développement imposés d'en haut par des bienfaiteurs remplis de bonnes intentions. L'ère est au «participatif», explique la Fédération vaudoise de coopération

CO-OPÉRER AVEC LE SUD



En banlieue de Dakar, l'ONG Urbamonde est venue en appui à des associations d'habitants afin qu'ils proposent un plan d'urbanisme pour faire face aux inondations fréquentes dans certains quartiers. KEYSTONE- PHOTO PRÉTEXTE

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE KOESSLER

Nord-Sud ► Comment mieux faire participer les premiers intéressés lors de projets de quartier, de gouvernance ou de développement? Pour partager son savoir-faire en la matière, la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco), qui rassemble 49 ONG du canton actives dans les pays du Sud, a organisé le 14 janvier une journée de réflexion en ligne sur le thème de la participation. Plus de 140 personnes, venant autant du milieu de l'entraide avec le Sud, de la société civile locale et des collectivités publiques vaudoises, ont échangé sur leurs expériences dans le domaine. Selon la Fedevaco, les démarches participatives sont une des clés majeures du succès des projets. Encore faut-il savoir comment s'y prendre. Les explications d'Alexandre Cavin, secrétaire général de la fédération.

Quelle est la place de l'approche participative dans la coopération au développement?

Alexandre Cavin: Le participatif se trouve au cœur même de la coopération telle que nous la pratiquons et fait partie des critères d'appréciation des projets que nous soutenons. A commencer par l'implication des bénéficiaires et des communautés dans la définition de leurs besoins et de leurs objectifs, mais aussi des solutions à apporter. Il est primordial que les acteurs locaux interviennent dans la réalisation, puis dans

l'évaluation des projets. Par exemple, dans un projet d'adduction d'eau, l'objectif n'est pas seulement la fourniture d'eau. Les communautés doivent définir elles-mêmes leurs formes d'organisation. Car tous les projets doivent être autonomes et repris par les communautés locales pour assurer la pérennité.

Est-ce que cette méthode implique qu'il y ait déjà sur place des collectifs mobilisés?

Généralement, oui. S'il n'y a pas déjà un groupement villageois ou des initiatives locales, le risque que les projets s'étiolent est très grand. Il faut vraiment que les populations portent cela et le réalisent elles-mêmes. L'expérience l'a démontré. Prenons un exemple dans le domaine de santé. Chaque village au Mali ou au Togo souhaiterait avoir un centre de santé, estimant que la couverture médicale est inexistante ou déficiente. Il est important de s'assurer que la demande émane de toute la communauté et pas seulement de quelques individus. Si les populations ne sont pas à l'origine du projet et ne participent pas à son développement, ou si elles voient que le projet n'est pas en adéquation avec leurs besoins, leur participation risque de disparaître. Dans un centre de ce type au Togo par exemple, supervisé par l'association locale Duanenyo¹, les villageois prennent en charge l'administration et le nettoyage des infrastructures.

Quelle sont les méthodes les plus utilisées dans les démarches participatives?

Cela dépend beaucoup du contexte. C'est l'idée générale qu'il faut retenir: on travaille du *bottom-up* (de la base vers le haut) plutôt que du *top-down* (le contraire). Durant la journée



«Le maître-mot pour les démarches participatives, c'est qu'elles nécessitent du temps»

Alexandre Cavin

du 14 janvier, les partenaires de l'ONG Urbamonde dans la banlieue de Dakar² ont présenté leurs projets pour répondre aux inondations fréquentes dans ces quartiers. Le plan d'urgence de l'Etat qui visait à reloger les populations touchées par les inondations s'était avéré insuffisant et parfois déconnecté des besoins: une partie de la population n'était pas prise en charge. Urbamonde est venue

en appui à des associations d'habitants déjà en place, l'idée était de les fédérer, de les informer sur leurs droits, de les former, de sorte à ce que leur organisation se renforce et qu'elles puissent faire porter leurs voix. Finalement, leurs propositions ont pu être formalisées dans un plan d'urbanisme et un plan d'investissement, comprenant un cadastre et une cartographie, permettant une planification globale. Tout cela prend évidemment du temps. Le maître-mot pour les démarches participatives, c'est qu'elles nécessitent du temps.

Assiste-t-on à la généralisation de la participation dans la coopération?

Oui, c'est le cas dans la coopération portée par la société civile en tout cas. Partout en Europe c'est devenu une norme pour les ONG, un prérequis depuis de nombreuses années.

Existe-t-il des normes internationales et nationales?

Oui, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 déjà, il est écrit: «Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays.» Plus récemment, la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) stipule que les Etats parties au traité garantissent à l'enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant et que leurs opinions doivent être dûment prises en considération. De telles normes se retrouvent dans nos lois fédérales et cantonales.

Si le principe participatif est si bien établi dans la coopération, pourquoi y consacrer une journée de réflexion?

L'idée était de montrer en quoi la coopération est compétente dans ce domaine. Nos partenaires en Suisse ne se rendent pas toujours compte que nous avons une expertise importante en la matière. Des initiatives créées au Sénégal ou à Madagascar peuvent servir d'exemples à des initiatives locales en Suisse, en particulier dans le canton de Vaud où nous sommes établis. C'est ce qu'on appelle la réciprocité. En Suisse, des démarches participatives ont aussi été initiées dans différents domaines. Par exemple, des projets participatifs avec les jeunes à Nyon et à Lausanne. Il nous a paru très intéressant de réunir tous ces acteurs pour échanger des expériences, nouer des dialogues et pourquoi pas à terme conclure des partenariats. Le délégué vaudois à la Jeunesse, pour ne prendre qu'un exemple, a été très intéressé à entendre ce qui se fait dans ce domaine en Colombie.

Votre idée est donc que les expériences des projets menés dans les pays du Sud peuvent servir sous nos contrées....

Oui, la coopération doit aller dans les deux sens. Et ce n'est pas nouveau car le développement concerne tout le monde. Nous faisons cela par exemple avec le CHUV dans le domaine de la santé communautaire. Les succès obtenus dans le Sud peuvent être utiles au Nord.

Vous comptez organiser une deuxième journée sur le même thème à l'automne, en présentiel. Pour quelle raison?

Il s'agit maintenant d'approfondir certains thèmes après ce premier échange d'expériences. De nombreuses questions restées ouvertes méritent d'être traitées. Par exemple, dans l'atelier sur la jeunesse que j'ai animé, un souci constant est revenu, tant en Suisse qu'en Colombie: comment faire en sorte que les jeunes s'engagent dans la durée? Nous avons déjà souligné l'importance d'un suivi régulier pour maintenir la participation. Au Sénégal, on se demande comment rendre plus inclusifs les projets dans des environnements très genrés. Les groupements d'habitants y sont souvent séparés entre hommes et femmes. Plus largement se pose le défi d'impliquer les citoyens dans leur ensemble et pas seulement des collectifs engagés. On ne peut bien sûr pas faire participer tout le monde, mais l'idée est d'avoir un engagement suffisant pour que la représentation de la population soit assurée. I

¹ Partenaire de l'ONG vaudoise To go to Togo.

² La Fédération sénégalaise des habitants et l'ONG Urbasen.

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.